



**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'école des Cœurs-Vaillants,  
tenue le mercredi 9 février 2022, à 19h00, via l'application TEAMS.**

**Personnes présentes lors de cette assemblée :**

Denis Royer, représentant des parents et président

Martin Boucher, représentant des parents

Olivia Lafontaine, représentante des parents et vice-présidente

Virginie Guilbert-Couture, représentante des parents

Emmanuel Bouchard, représentant des parents

Marie-Claude Landry, représentante du personnel enseignant

Jacinthe Legault, représentante du personnel enseignant

Claudie Ouellet, représentante du personnel professionnel

Serge Dufour, représentant du service de garde

Marina Velosa Simoes, représentante du personnel de soutien

Louise Roberge-Lemieux, directrice

Julia Béland-Godin, directrice adjointe

Noémie Côté, secrétaire

## **Bloc ouverture**

### **1. Ouverture de la séance**

Monsieur Denis Royer souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance à 19h02.

### **2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée**

Monsieur Denis Royer nous informe qu'il y a quorum.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

#### **Résolution CE-22/21-38**

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Marie-Claude Landry et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter l'ordre du jour suivant :

#### **BLOC OUVERTURE**

1. *Ouverture de la séance*
2. *Vérification du quorum*
3. *Adoption de l'ordre du jour*
4. *Adoption du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2021 et du 3 février 2022*
5. *Suivi au procès-verbal de la séance du 15 décembre 2021*
6. *Période de questions du public*
7. *Invités spéciaux (s'il y a lieu)*

#### **BLOC DÉCISION ET CONSULTATION**

8. *Reddition de comptes des mesures dédiées et protégées*
9. *Journée Porte ton Pyj*
10. *Photo scolaire 2022-2023*
11. *Données sur la clientèle de l'école*
12. *Consultation*
13. *Conférence aux parents*

#### **BLOC INFORMATION**

14. *Rapport du président*
15. *Rapport de la directrice*
16. *Rapport du représentant du Conseil au Comité de parents*
17. *Questions des membres*
18. *Date et heure de la prochaine rencontre : séance extraordinaire 16 février 2022 et séance ordinaire du 2 mars 2022*
19. *Levée de la séance*

#### **4. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2021 et du 3 février 2022**

##### **PROPOSITION PRINCIPALE**

###### **Résolution CE-22/21-39**

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Virginie Guilbert-Couture et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le procès-verbal du 15 décembre 2021, sous réserve de l'approuver à nouveau si des modifications doivent être apportées.

##### **PROPOSITION PRINCIPALE**

###### **Résolution CE-22/21-40**

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Olivia Lafontaine et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 février 2022.

#### **5. Suivi au procès-verbal de la séance du 15 décembre 2021**

Madame Louise Roberge-Lemieux mentionne qu'aucune démarche supplémentaire n'a été effectuée concernant le projet TROTTIBUS étant donné plusieurs facteurs et dossiers actuels. Le projet est donc reporté au mois de mars pour une première rencontre avec les gens qui désiraient s'impliquer.

Madame Louise Roberge-Lemieux mentionne que la présentation de l'offre des activités scolaires a été reportée à la semaine prochaine pour des inscriptions après la semaine de relâche.

#### **6. Période de questions du public**

Un membre du public se questionne sur les coûts associés au camp en anglais offert en 6<sup>e</sup> année pour l'option d'anglais progressif. Madame Louise Roberge-Lemieux souligne qu'il est difficile de l'évaluer, mais que par expérience, elle estime, sur toute réserve, un coût approximatif de 250\$. De plus, elle rappelle la proposition d'effectuer une levée de fonds pour diminuer les coûts.

Un membre du public se questionne sur la langue utilisée par le titulaire lors de l'heure supplémentaire d'activités en anglais. Madame Louise Roberge-Lemieux mentionne que le titulaire a comme rôle d'encourager les élèves à parler en anglais durant celle-ci, mais qu'il n'y a pas d'exigence à ce que les titulaires utilisent l'anglais lors de ces périodes.

Un membre du public se questionne sur la décision qui sera prise à la suite de la consultation effectuée auprès des parents concernant l'anglais à l'école des Cœurs-Vaillants. Madame Louise Roberge-Lemieux précise la démarche qui sera utilisée et qui a été adoptée par le Conseil.

Un membre du public se questionne sur la décision de retrancher l'éducation physique plutôt que d'autres spécialités pour la période d'anglais supplémentaire. Madame Louise Roberge-

Lemieux souligne que les arts ont déjà une heure de moins au 3<sup>e</sup> cycle. De plus, étant donné l'heure réservée à la pratique d'activité physique par le titulaire, il s'agissait de l'option la plus envisageable.

Un membre du public se questionne sur la pertinence d'avoir ajouté une option d'anglais progressif dans la consultation. Madame Louise Roberge-Lemieux rappelle qu'il s'agissait d'une demande qui a été formulée par des parents lors de la rencontre d'informations du 8 décembre dernier et apporte quelques détails complémentaires.

Un membre du public se questionne sur la difficulté de trouver une solution mitoyenne et sur les résultats de l'anglais progressif. Madame Louise Roberge-Lemieux apporte quelques précisions à ce sujet.

Un membre du public se questionne sur l'option d'anglais progressif et le contenu pédagogique qui sera abordé au 2<sup>e</sup> cycle dû à l'ajout d'une heure d'anglais dans celui-ci. Madame Louise Roberge-Lemieux apporte quelques précisions à ce sujet. De plus, Madame Jacinthe Legault ajoute quelques détails sur le programme d'anglais.

Un membre du public se questionne sur la pertinence de l'option 2 et se questionne s'il serait plus pertinent de se questionner sur la présence d'anglais intensif ou non. Monsieur Denis Royer apporte certaines précisions à ce sujet. Monsieur Emmanuel Bouchard, Monsieur Martin Boucher et deux membres du public interviennent à ce sujet.

Un membre du public se questionne sur la réception de la réponse des parents, en particulier, pour ceux qui n'auront pas envoyé de réponse. Monsieur Denis Royer apporte quelques précisions à ce sujet à l'effet que tous les efforts possibles seront faits afin de rejoindre les parents. Madame Claudie Ouellet, Monsieur Martin Boucher et Madame Virginie Guilbert-Couture interviennent par rapport à cette question.

## **7. Invités spéciaux**

Il n'y a pas d'invités spéciaux.

## **Bloc consultation et décision**

## **8. Reddition de comptes des mesures dédiées et protégées**

Madame Louise Roberge-Lemieux souligne que le ministère de l'Éducation souhaite qu'une résolution soit adoptée pour les mesures dédiées et protégées. Elle apporte quelques détails en ce qui a trait à de dossier et présente un tableau explicatif des différentes mesures à l'école des Cœurs-Vaillants ainsi que les sommes associées à celles-ci.

## **PROPOSITION PRINCIPALE**

### **Résolution CE-22/21-41**

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Martin Boucher et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter la reddition de compte des mesures dédiées et protégées.

## **9. Journée Porte ton Pyj**

Madame Louise Roberge-Lemieux explique le projet de la journée Porte ton Pyj et des Découvreurs à la course, qui vise à amasser des fonds pour l'organisme Opération Enfant Soleil. L'école des Cœurs-Vaillants souhaite participer à cette activité et appuyer cette cause le 24 février prochain en portant le pyjama.

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

##### **Résolution CE-22/21-42**

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Emmanuel Bouchard et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter la tenue de la journée Porte ton Pyj le 24 février prochain.

#### **10. Photo scolaire 2022-2023**

Madame Julia Béland-Godin présente l'offre de services de Madame Océane Holbrook de Holbrook Image. Elle présente le portfolio de la photographe en y apportant quelques précisions sur les prix et les ensembles offerts.

Monsieur Emmanuel Bouchard se demande s'il s'agit de prix qui sont comparables aux années précédentes. Madame Louise Roberge-Lemieux apporte quelques précisions à ce sujet.

Madame Virginie Guilbert-Couture se questionne sur le principe d'écarter le fournisseur de cette année. Madame Louise Roberge-Lemieux mentionne que le fournisseur de cette année est encore disponible pour l'an prochain et que nous pourrions utiliser celui-ci si c'est le souhait du conseil.

Madame Jacinthe Legault souhaite souligner que les prix sont un peu plus élevés, mais qu'il semble s'agir de prix comparables. Madame Olivia Lafontaine ajoute quelques détails à ce propos. Monsieur Emmanuel Bouchard propose de relancer Madame Océane Holbrook pour offrir de meilleurs prix ou d'y aller avec le meilleur prix possible pour la photographie scolaire. Comme l'offre de madame Holbrook est la même pour toutes les écoles, cette avenue n'est pas possible. Le prix est un élément déterminant pour recommander le fournisseur de cette année. Mme Julia Béland-Godin précise que les photos pourraient être prises à l'extérieur l'an prochain. Madame Virginie Guilbert-Couture appuie les propos de Monsieur Emmanuel Bouchard et Madame Olivia Lafontaine mentionne qu'elle aime les photos à l'extérieur.

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

##### **Résolution CE-22/21-43**

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Emmanuel Bouchard et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le fournisseur de la photo scolaire 2022-2023, la compagnie Photo Dynamique.

#### **11. Données sur la clientèle de l'école**

Madame Louise Roberge-Lemieux mentionne qu'une demande a été effectuée de la part du conseil pour obtenir le portrait des élèves de l'école des Cœurs-Vaillants. Elle présente les données sur la clientèle de l'école en ce qui concerne le nombre de plans d'intervention, d'élèves en francisation, de départs et d'arrivées, etc.

Madame Virginie Guilbert-Couture se questionne si ce document présente une comparaison avec les autres écoles du centre de services scolaires. Madame Louise Roberge-Lemieux mentionne que la comparaison n'est pas effectuée dans ce document, mais que la demande pourrait être effectuée si le conseil le souhaite. Monsieur Martin Boucher mentionne qu'il est favorable à l'obtention de données supplémentaires afin d'effectuer une comparaison. Madame Louise Roberge-Lemieux souligne qu'elle effectuera la demande auprès du service de l'organisation scolaire afin d'obtenir les moyennes du centre de services scolaire sur les différentes catégories mentionnées ci-haut pour effectuer une comparaison, sous réserve cependant de la capacité du centre de les produire, étant donné la phase d'inscriptions et de réinscriptions en cours.

## **12. Consultation**

Madame Louise Roberge-Lemieux rappelle que le dépouillement des formulaires aura lieu le 15 février prochain à 14h. Deux parents se sont déjà manifestés à la suite de la séance extraordinaire du 3 février dernier. Elle mentionne aussi quelques détails supplémentaires sur le dépouillement de la consultation.

## **13. Conférence aux parents**

Madame Louise Roberge-Lemieux mentionne qu'une subvention est disponible pour la tenue d'une conférence aux parents sur un sujet qui les toucheraient particulièrement. Elle demande donc les suggestions du conseil pour des thématiques intéressantes pour les parents.

Monsieur Emmanuel Bouchard mentionne qu'il souhaite que le conférencier effectue cette conférence en présentiel. Madame Louise Roberge-Lemieux qu'étant donné l'assouplissement des mesures, ceci semble être une option réaliste.

Madame Marie-Claude Landry suggère Monsieur Richard Robillard, psychopédagogue, qui présente l'estime de soi, l'attachement et le sentiment d'appartenance chez l'enfant.

Monsieur Emmanuel Bouchard suggère un athlète olympique concernant le dépassement de soi. Madame Louise Roberge-Lemieux précise qu'il s'agit d'une conférence pour les parents.

Monsieur Martin Boucher propose une conférence sur la gestion du temps d'écran à la maison et que le contexte pandémique fait en sorte qu'il s'agit d'un sujet d'actualité. Madame Virginie Guilbert-Couture et Madame Olivia Lafontaine appuient cette idée. Madame Louise Roberge-Lemieux mentionne qu'elle fera donc des démarches afin de trouver un conférencier.

Madame Olivia Lafontaine se questionne si le sujet de la nutrition, par exemple sur la qualité des lunchs, pouvait être un sujet intéressant et s'il pouvait répondre à un besoin. Madame Marie-Claude Landry témoigne de son expérience. Monsieur Serge Dufour mentionne que les lunchs sont généralement bien composés et qu'il ne s'agit pas d'un sujet critique à l'école.

## **Bloc information**

## **14. Rapport du président**

Monsieur Denis Royer mentionne qu'il souhaite ajouter un point à l'ordre du jour de la prochaine réunion « Que pensez-vous de votre président ? » pour permettre aux membres de

s'exprimer sur ce sujet à huis clos. Monsieur Emmanuel Bouchard mentionne qu'ils n'en voient pas l'utilité. Madame Claudie Ouellet appuie cette position, mais ajoute qu'il pourrait être intéressant de discuter de la cohésion au sein des membres du Conseil d'établissement. Madame Virginie Guilbert-Couture intervient à ce sujet.

Monsieur Martin Boucher propose de faire confiance au jugement des membres du Conseil d'établissement et prévoir un point pour aborder ce sujet en cas de besoin. Monsieur Denis Royer, dont la qualité de sa présidence est soulignée, informe les membres de ne pas hésiter s'ils souhaitent l'informer de situations problématiques concernant son rôle, celui de membres du conseil ou du fonctionnement du conseil.

## **15. Rapport de la directrice**

Madame Louise Roberge-Lemieux fait part qu'un article a paru dans le Journal de Québec dans le cadre d'un dossier sur les solutions pour améliorer le français chez les élèves. Les ateliers d'écriture y ont été présentés dans ce dossier. Elle présente donc l'article en question aux membres du conseil d'établissement.

Madame Louise Roberge-Lemieux mentionne que l'étape 1 est maintenant terminée et que le bulletin sera bientôt disponible. Les rencontres de parents auront lieu le 11 février prochain.

Madame Julia Béland-Godin mentionne qu'il s'agit de la semaine des enseignants et des enseignantes et que leur travail est primordial. Elle leur lève son chapeau pour leur implication et leur beau travail au quotidien et dans les dernières semaines.

Madame Jacinthe Legault mentionne que les élèves de sixième année sont dans la thématique de l'enquête policière et que les élèves sont inspirés et motivés et que plusieurs d'entre eux rédigent de beaux textes.

## **16. Rapport du représentant du Conseil au Comité de parents**

Monsieur Denis Royer souligne que la rencontre a eu lieu le 15 décembre dernier pendant la séance du Conseil d'établissement et que ce dernier et Madame Virginie Guilbert-Couture n'ont pu s'y présenter. Les sujets abordés sont en lien avec les infrastructures et ses services ainsi que leur clientèle. De plus, le Comité de parents se questionnait sur la séparation des deux volets de l'école Saint-Michel, mais le conseil d'établissement de cette école souhaitait conserver les deux volets ensemble. Neuf écoles ont déposé des projets d'aménagement de la cour d'école. De plus, un projet de loi est en cours concernant le protecteur/protectrice du citoyen et de l'élève. Monsieur Denis Royer souligne qu'il mentionnera les nouveaux sujets lors de la séance ordinaire du 2 mars prochain.

## **17. Questions des membres**

Madame Olivia Lafontaine se questionne concernant le projet de la cour d'école avec Desjardins et sur l'échéancier. Madame Louise Roberge-Lemieux mentionne que d'ici l'été, on vise le choix des modules et l'achat des nouveaux buts de soccer pour la prochaine rentrée scolaire.

Madame Olivia Lafontaine se questionne sur la venue de l'ingénieur de la ville qui devait se présenter au Conseil d'établissement. Madame Louise Roberge-Lemieux mentionne qu'elle relancera l'ingénieur puisque nous n'avons pas eu de suivi.

Madame Olivia Lafontaine se demande si les prochaines rencontres auront lieu en présentiel. Madame Louise Roberge-Lemieux souligne que la séance du 16 février prochain était prévue pour être réalisée à distance, mais qu'il pourrait être possible de recommencer les rencontres en présentiel prochainement. Monsieur Denis Royer souhaite que les rencontres en présentiel reviennent rapidement, mais tout en sécurité. Monsieur Emmanuel Bouchard désire que la rencontre du 2 mars soit en présentiel étant donné les sujets qui seront traités lors de cette rencontre. Madame Virginie Guilbert-Couture est en accord avec cette proposition, mais suggère d'offrir l'option TEAMS si un membre ne peut se présenter à la séance en présentiel s'il est confiné.

Monsieur Emmanuel Bouchard propose que le vote du 2 mars en lien avec la grille-matières soit un vote à main levée plutôt que d'opter pour un vote secret pour s'assurer de la validité des votes des membres qui pourraient être présents virtuellement pour différentes raisons. Monsieur Denis Royer apporte quelques précisions à ce propos et suggère de ne pas prendre la décision du fonctionnement du vote ce soir. Madame Virginie Guilbert-Couture, Monsieur Martin Boucher et Madame Louise Roberge-Lemieux interviennent à ce sujet.

Madame Olivia Lafontaine se demande si le Conseil des élèves sera consulté par rapport à la consultation qui a été envoyée. Madame Louise Roberge-Lemieux précise que ce sera effectué le 10 février 2022.

### **18. Date et heure de la prochaine rencontre : séance extraordinaire 16 février 2022 et séance ordinaire du 2 mars 2022**

Le conseil d'établissement se réunira à nouveau le 16 février 2022 pour une séance extraordinaire ainsi que le 2 mars 2022 pour une séance ordinaire.

### **19. Levée de la séance**

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

#### **Résolution CE-22/21-44**

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Olivia Lafontaine et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de lever l'assemblée à 21h26.

---

Denis Royer  
Président

Louise Roberge-Lemieux  
Directrice



## Index des résolutions

---

Résolutions	Date	Sujet
CE-22/21-38	2021-02-09	Adoption de l'ordre du jour
CE-22/21-39	2021-02-09	Adoption du procès-verbal du 15 décembre
CE-22/21-40	2021-02-09	Adoption du procès-verbal du 3 février
CE-22/21-41	2021-02-09	Adoption de la reddition de comptes et des mesures dédiées et protégées
CE-22/21-42	2021-02-09	Adoption de la journée Porte ton Pyj
CE-22/21-43	2021-02-09	Adoption du fournisseur de photo scolaire pour l'année 2022-2023
CE-22/21-44	2021-02-09	Adoption de la levée de la séance